

RAPPORT N°12245786 DU 24/03/2021 À 10:59:05

Signaler une anomalie 🔼

### **RAPPORT OFFERT!**

Ce rapport historique Autoviza® d'une valeur de 20 euros TTC vous est exceptionnellement offert aujourd'hui par:





Afin d'éviter toute modification d'un rapport Autoviza® original, il est rappelé que l'impression éventuelle de cet écran ou sa transmission par email à un tiers n'a aucune valeur et ne constitue pas un rapport Autoviza®. Seul constitue un rapport Autoviza® garanti conforme aux données existantes relevées pour le véhicule un rapport en version html affiché à l'écran en temps réel sur le site autoviza.fr à la suite d'un clic sur un lien sécurisé.

# **La Centrale**\*



Marque	MAZDA
Modéle	MX5
Version	III ROADSTER 1.8 MZR 125 ELEGANCE CUIR
Carrosserie	CABRIOLET
Energie	ESSENCE
Année	2012

Kilométrage 149000Km



### SYNTHÈSE DU VÉHICULE

### Nombre de propriétaires à la date du rapport

4

A la date du rapport ce véhicule a connu 4 propriétaires différents. Par conséquent, si vous décidez de l'acquérir, vous en deviendrez son **5ème propriétaire**.

### Contrôle de l'existence du véhicule



L'immatriculation fournie par le vendeur correspond bien à celle d'un véhicule enregistré dans le parc automobile français.

### Nombre de relevés kilométriques disponibles

1

L'ensemble des relevés disponibles (en provenance de contrôles techniques, de réparation/maintenance, d'expertises ou d'annonces de ventes) pour ce véhicule est de 1.

### Vérification des opérations atypiques du véhicule



Aucune opération atypique détectée.

### Vérification des usages spéciaux



A été véhicule de démonstration ? VNON A été véhicule école ? VNON

# T T

### Vérification des obligations environnementales du véhicule

Véhicule éligible au certificat Crit'air N°1.



### HISTORIQUE DES KILOMÉTRAGES\*

DATE	KILOMÉTRAGE	TYPE	SOURCE
24/03/2021	149 000 km	Mise en vente	La Centrale

Relevé des opérations réalisées auprès de nos partenaires Autoviza<sup>®</sup>. D'autres opérations peuvent avoir été réalisées chez d'autres intervenants et donc ne pas figurer ci-dessus.



### **HISTORIQUE CONTRÔLES TECHNIQUES\***

CONTRÔLÉ LE	TYPE DE CONTRÔLE	VALIDITÉ	CENTRE	DEP.	SOURCE
Pas d'information relevée					

Réalisé auprès de nos partenaires **SECURITEST** (1) et (a) autosecurite.

D'autres contrôles peuvent avoir été réalisés chez d'autres marques et donc ne pas figurer ci-dessus.



### **HISTORIQUE EXPERTISES\***

Le Comité Interministériel de la Sécurité Routière du 9 janvier 2018 prévoit, dans sa mesure n°16, de mieux protéger les acheteurs de véhicules d'occasion en mettant à leur disposition l'historique des réparations importantes survenues sur les véhicules. Avec le présent paragraphe, Autoviza<sup>®</sup> répond à ce souci de transparence, qui est une avancée pour tous.

DATE EXPERTISE KILOMÉTRAGE	COÛT ESTIMÉ DES RÉPARATIONS	SINISTRE	INTENSITÉ DU CHOC	ZONE DU CHOC	SOURCE	
-------------------------------	--------------------------------	----------	----------------------	--------------------	--------	--

Il n'y a pas d'expertise relevée à cette date pour ce véhicule.

Lorsqu'un chiffrage figure, c'est celui de l'expert en automobiles ayant réalisé le rapport d'expertise. La valeur du véhicule n'est pas affectée par les éventuels accidents déclarés à l'assureur et réparés, l'assureur s'engageant à remettre le véhicule dans un état identique.

Les expertises listées dans le relevé de kilométrage ont été réalisée par des experts en automobiles partenaires **BCA** et **EXPERVEO**, partenaires Autoviza<sup>®</sup>. D'autres expertises peuvent avoir été réalisées par d'autres experts en automobiles et ne pas y figurer.

Un expert en automobiles, profession règlementée par le code de la route, est un généraliste du véhicule sous toutes ses formes dont il connaît parfaitement la structure; son activité répond aux besoins de la Sécurité routière, de la justice, des assureurs, de professionnels ou de particuliers.



### **HISTORIQUE ADMINISTRATIF\***

DATE ACHAT	DATE DE REVENTE	DURÉE DE DÉTENTION	TYPE DE DÉTENTEUR	TYPE D'USAGE	NOTES	DÉPT.
12/11/2020		4 mois	Propriétaire	Particulier	Usage normal	77
13/07/2018	12/11/2020	2 ans 3 mois	Propriétaire	Particulier	Usage normal	94

Auparavant : 3 détenteur(s) dont 2 propriétaire(s).

24/03/2021 rapport Autoviza®



### **INFORMATIONS TECHNIQUES**

#### Certification des informations carte grise

Numéro de série : JMZNCA8820025\*\*\*\* Date de première circulation : 30/08/2012

Age du véhicule à la date du rapport : 8 an(s) 6 mois 24 jour(s) soit 3128 jours

D1 Marque: **MAZDA** D2 Type, variante: NC1A882 D3 Dénomination commerciale: MX5 F2 Masse en charge max du véhicule: 1375 kg F3 Masse en charge max ensemble: -- kg G1 poids à vide: 1075 J1 Genre national: **VP** kg J3 Carrosserie nationale: CABR P1 Cylindrée: 1798 Cm3 P2 Puissance max: 93 kW P3 Carburant/Energie: **ESSENCE** 

P6 Puissance administrative: 8 cv Q Rapport puissance/masse: S1 Places assises: 2 U1 Niveau sonore à l'arrêt: U2 Vitesse moteur:

V7 CO2: **167** g/km V9 Classe environnementale:

### Informations techniques complémentaires

#### Carrosserie

402 cm Longueur: Largeur: 172 cm Hauteur: 126 cm Nombre de portes: 2

Nombre de volumes: 3 Empattement: 233 cm

**Moteur** 

Puissance Ch (1): **127** Ch Cylindres: Soupapes:

Propulsion: **ARRIERE** Boîte de vitesse: **MECANIQUE** 

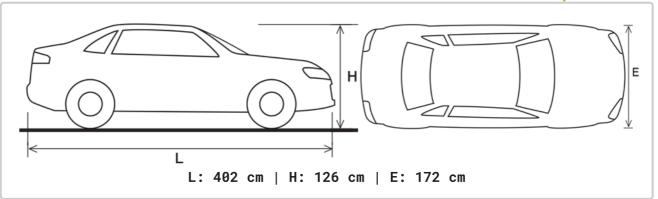
Vitesses: 5

Consommation

Urbaine: 9.8 L/100Km Mixte: 7.1 L/100Km Extra-urbaine: 5.6 L/100Km

(1) Dans le cas de véhicules hybrides, certains constructeurs ajoutent à la puissance thermique homologuée indiquée ci-dessus la puissance du moteur électrique et peuvent aboutir alors à une puissance totale supérieure à la seule puissance thermique.

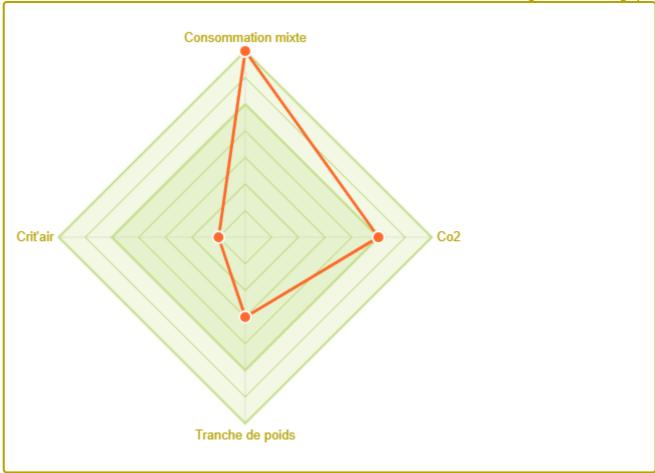
### Dimensions et empreinte au sol





## SIGNATURE ÉCOLOGIQUE

### Signature écologique



### **₽** Comment lire ce graphique?

La signature écologique est composée de 4 éléments (crit'air, consommation, CO2, et poids). Plus la surface du quadrilatère orange est importante, plus l'impact environnemental du véhicule est fort. Chacun de ces éléments est gradué ainsi :

- Crit'Air: de 0 à 5, la valeur 7 représentant les véhicules non-éligibles au certificat.
- **Consommation mixte:** de 1 à 7, la consommation du véhicule étant comparée à la consommation d'un modèle équivalent de moins de 12 mois.
- CO2: de 1 (CO2 <= 100) à 7 (CO2>= 250)
- Poids: selon le tableau ci-dessous.

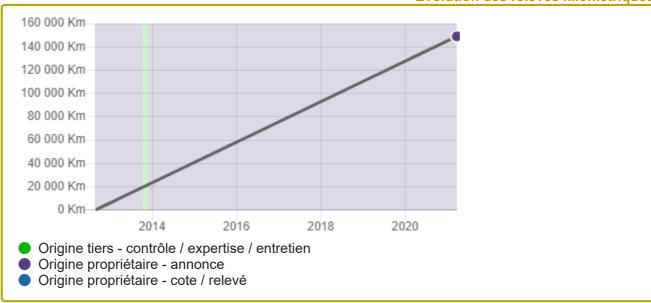
TRANCHES	POIDS
----------	-------

TRANCHES	<b>POIDS</b> 1 a 499 Kg
2	500 à 999 Kg
3	1000 à 1499 Kg
4	1500 à 1999 Kg
5	2000 à 2499 Kg
6	2500 à 2999 Kg
7	3000 à 3499 Kg



### **DONNÉES GRAPHIQUES**





### Comment lire ce graphique?

Ce graphique illustre les différents relevés de kilométrages relevés pour ce véhicule. Une évolution normale du kilométrage doit, en allant vers la droite, monter constamment.

Si ce n'est pas le cas il ne s'agit pas forcément d'un problème mais par exemple :

- d'une différence d'évaluation (parfois un kilométrage peut être arrondi à une valeur supérieure sur une annonce et être précisé à la baisse quelques jours plus tard lors d'un contrôle technique)
- d'un changement de moteur avec un kilométrage plus bas pour le nouveau moteur
- ou encore d'une simple imprécision de saisie.

En tout état de cause, il est alors conseillé de vous rapprocher du vendeur pour vous faire préciser ce point et demander les justificatifs éventuels correspondants.



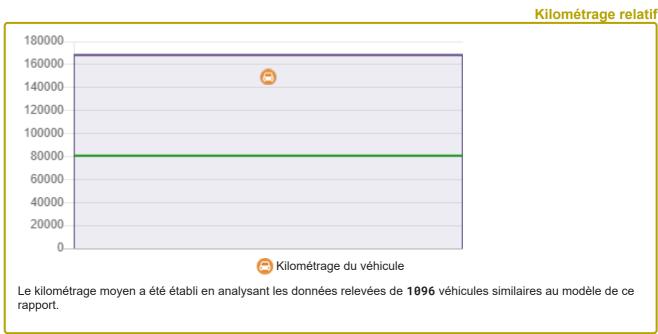
Propriétaire 1 Stock Garage Propriétaire 2 Propriétaire 3 Propriétaire 4

Indéterminé Garage Propriétaire

### Comment lire ce graphique?

Ce graphique représente les durées de détention du véhicule par chaque propriétaire successif, ainsi que les éventuelles durées de stockage de chaque garage successif. En ordonnées, plus la barre est longue, plus la durée de détention ou de stockage est importante. En abscisses, plus l'on avance, plus on se rapproche de la date du rapport. Le détenteur actuel figure tout à droite. Le point de départ du graphique (0,0) est la date de première mise en circulation du véhicule.

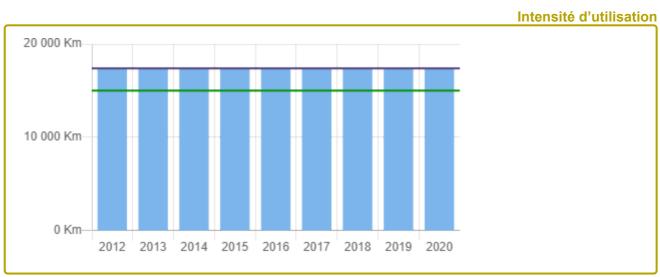
« Indéterminé » signifie que la qualité des données disponibles sur la période de détention considérée ne permet pas de calculer avec une précision suffisante le type ou le nombre de détenteurs. Un nombre minimal de 1 détenteur est alors affecté à la période.



### Comment lire ce graphique?

Ce graphique illustre la situation du véhicule par rapport au « kilométrage moyen du modèle ou du type de véhicule AU MÊME ÂGE» fourni dans les données détaillées. Les délimiteurs violets, quand ils sont présents, déterminent la zone de variation habituelle par rapport à ce kilométrage moyen (60% des véhicules sont situés entre ces deux délimiteurs). Le kilométrage moyen est figuré par une ligne verte.

Le véhicule faisant l'objet du rapport est représenté, quant à lui, par une icône véhicule verte, prenant une couleur orange si son kilométrage de référence dépasse la moyenne.



### Comment lire ce graphique?

Ce graphe représente l'intensité d'utilisation du véhicule. Il est élaboré à partir des relevés de kilométrage disponibles.

24/03/2021 rapport Autoviza®

La ligne violette représente la moyenne kilométrique annuelle sur l'ensemble de la période, de la date de 1ère circulation jusqu'a la date du dernier relevé.

La ligne verte représente la moyenne kilometrique standard d'un véhicule de même énergie.

Chaque barre représente la moyenne annuelle kilométrique obtenue entre chaque relevé kilométrique. La première période d'un an commence à la date exacte de 1ère circulation.

**GLOSSAIRE** 

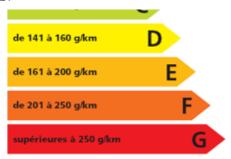
### > Explication des différents champs de carte grise

- A.1 Numéro d'immatriculation auquel se réfère le certificat précédent
- F.2 Masse en charge maximale admissible du véhicule en service
- J Catégorie du véhicule (CE)
- P.1 Cylindrée (en Cm3)
- S.1 Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
- V.9 Indication de la classe environnementale de réception CE
- D.1 Marque
- F.3 Masse en charge maximale admissible de l'ensemble du service
- J.1 Genre national
- P.2 Puissance nette maximale (en KW) (si possible)
- S.2 Nombre de places debout (le cas échéant)
- X.1 Visite CT avant le
- D.2 Type, variante (si disponible), version (si disponible)
- G Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif
- J.2 Carrosserie (CE)
- P.3 Type de carburant ou source d'énergie
- U.2 Vitesse du moteur (en tour par minute)
- Y.1 Montant de la taxe proportionnelle régionale en Euro
- D.3 Dénomination commerciale
- G.1 Poids à vide national
- J.3 Carrosserie (désignation nationale)
- P.6 Puissance administrative nationale
- U.1 Niveau sonore à l'arrêt [en DB(A)]
- Y.2 Montant de la taxe additionnelle parafiscale en Euro
- F.1 Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
- I.1 Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le certificat précédent
- K Numéro de réception par type (si possible)
- Q Rapport puissance/masse en KW/kg (uniquement pour les motocycles)
- V.7 CO2 (en g/km)
- Y.3 Montant total de la taxe à acquitter en Euro

#### > Classe environnementale

### Émissions de CO<sub>2</sub> faibles





### Émissions de CO2 élevées

### > Données du rapport Autoviza®

### **Usages**

L'usage mentionné du véhicule, personnel ou professionnel, est l'usage déclaré par le propriétaire au moment de l'établissement de sa carte grise. Si l'information est manquante, l'usage est indiqué comme « non renseigné ».

### Propriétaires et nombre de mains administratif, première main Autoviza®

Important : un propriétaire au sens d'Autoviza® n'est pas un conducteur, mais le titulaire de la carte grise.

Par exemple, si un véhicule a été acheté en crédit-bail, il arrive que son conducteur rachète le véhicule au bout de la période initiale de location. Ceci se traduit administrativement par un changement de propriétaire, donc une augmentation du nombre de mains administratif, alors que le véhicule a toujours été conduit par la même personne.

Ou encore, si un véhicule a été acheté via un mandataire, la revente par le mandataire du véhicule neuf à son premier utilisateur se traduit par un premier changement de propriétaire alors que le véhicule n'a pas encore été conduit.

La mention éventuelle « première main » au sens d'Autoviza® est donc encore plus restrictive que la mention courante, puisqu'elle n'est attribuée qu'en cas de première main administrative.

#### Données courantes sur la vie du véhicule

Cette partie est divisée en deux ensembles distincts :

Les informations disponibles sur les contrôles techniques (date du contrôle et kilométrage certifié à cette date par le centre de contrôle technique). Important : seules les informations provenant de centres de contrôle technique partenaires Autoviza® sont relevées et présentées avec les coordonnées du centre. Le véhicule peut avoir subi d'autres contrôles techniques auprès de centres non partenaires Autoviza ; ces contrôles n'apparaîtront alors pas.

Les kilométrages relevés à l'occasion d'autres opérations (p/ex mises en vente, entretien/réparations).

#### Les distinctions Autoviza® sont attribuées dans les cas suivants:



**1ère ou 2ème main maxi:** lorsque le nombre de titulaires du véhicule est inférieur ou égal à 2, c'est-à-dire inférieur au nombre moyen de titulaires d'un véhicule d'occasion (2,75 en 2019).



Faible kilométrage: lorsque la moyenne annuelle du véhicule est inférieure à 15 000 kms pour un véhicule à essence ou à 20 000 kms pour un diesel.

#### > Exclusion expresse de garantie

Les données présentes dans les rapports Autoviza® proviennent de multiples bases de données, dont certaines peuvent contenir des données déclaratives ou encore saisies manuellement. Par conséquent, même si l'ensemble des données rassemblées a pour objet de construire l'image la plus fidèle possible de l'historique du véhicule, l'exactitude ou la présence de la totalité des données intéressant le rapport ne peut être garantie. Autoviza® décline donc toute responsabilité pour toute conséquence de tout ordre liée à l'absence, l'imprécision ou à l'inexactitude éventuelle de telle ou telle donnée d'un rapport. Au cas où cette responsabilité viendrait à être reconnue, en aucun cas elle ne saurait excéder le montant du prix TTC payé pour l'acquisition du rapport concerné. Autoviza® est une marque déposée de New General Company, RC Paris 522 869 890. Contact : info@autoviza.fr.

\*Listes de données non exhaustives, car relevées à partir des seuls éléments existants dans les bases consultées. Notamment, d'autres éléments peuvent avoir été supprimés ou exister dans d'autres bases non accessibles, et par conséquent ne pas avoir été relevés.